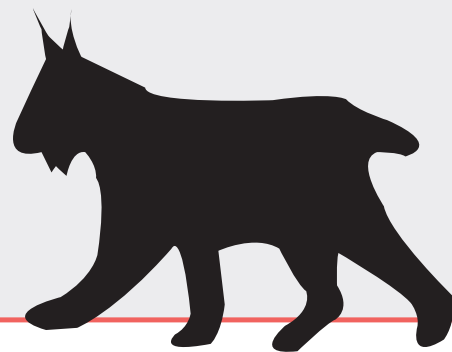


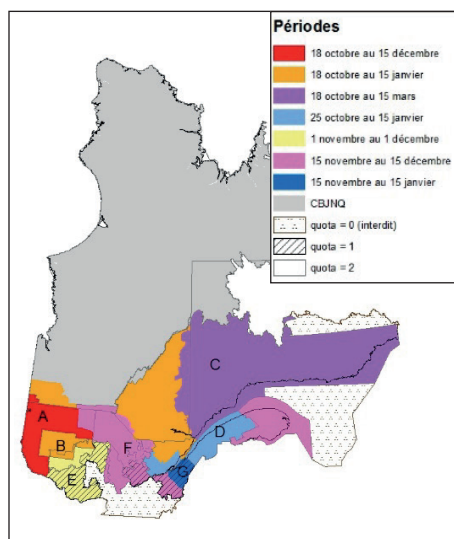


Bilan de l'exploitation du **lynx du Canada** 1998-2017 (pré-plan de gestion)



Réglementation

(en date de la saison 2017-18)



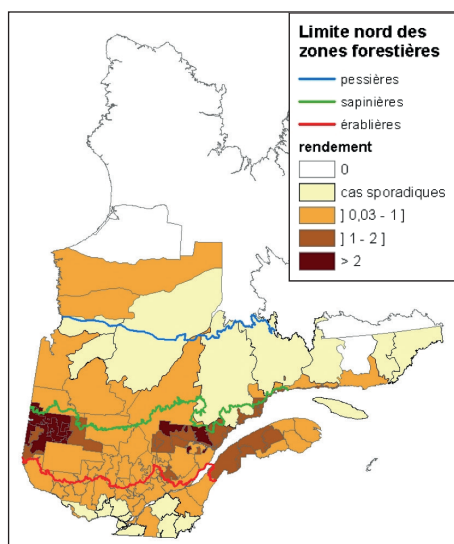
Les meilleurs rendements de capture sont observés dans la zone forestière de la sapinière. L'explication repose, en partie, dans le fait que la pression de piégeage est inférieure dans la pessière et que l'érablière constitue un habitat moins favorable pour le lynx du Canada. Par ailleurs, les rendements sont généralement stables dans la plupart des secteurs de piégeage du Québec (voir les détails par secteur à la fin du bilan).

Évolution du rendement (nombre de lynx du Canada/100 km²) au cours des quatre dernières années (2014-2017) en comparaison avec les 10 années précédentes (2004-2013).

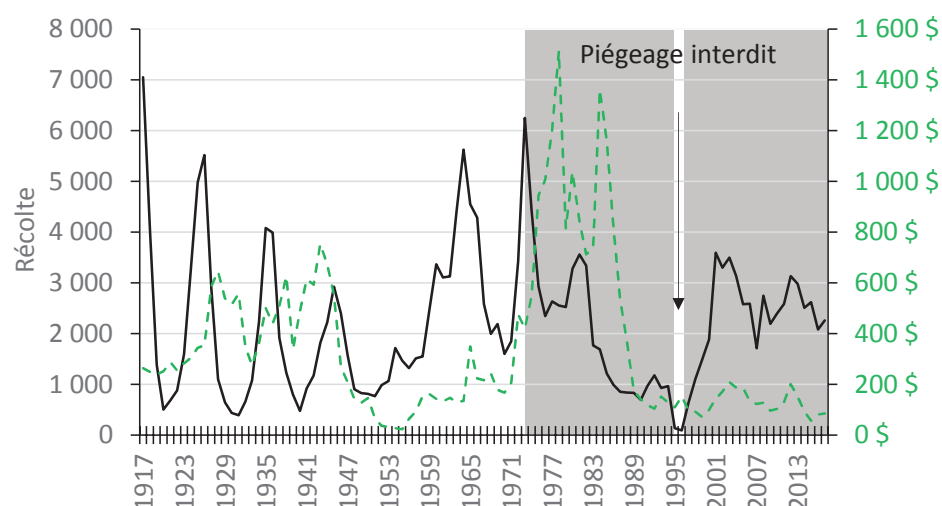
secteurs	TERRITOIRE LIBRE				TERRITOIRE STRUCTURÉ			
	Rendement moyen 2004-2013	Rendement moyen 2014-2017	Différence significative avec période 2004-2013	Nombre d'UGAF	Rendement moyen 2004-2013	Rendement moyen 2014-2017	Différence significative avec période 2004-2013	Nombre d'UGAF
A	1,74 ± 0,47	1,23	↓	2	2,27 ± 0,74	2,15	↔	1
B	1,51 ± 0,51	1,48	↔	5	1,09 ± 0,29	1,11	↔	6
C	1,37 ± 0,64	1,01	↔	2	0,45 ± 0,19	0,43	↔	3
D	0,93 ± 0,31	0,79	↔	2	1,03 ± 0,32	1,22	↔	1
E	0,03 ± 0,03	0,01	↔	2	0,18 ± 0,07	0,19	↔	6
F	0,66 ± 0,21	0,50	↓	4	0,66 ± 0,20	0,67	↔	6
G	0,70 ± 0,18	0,66	↔	1	Pas de territoire structuré			

Rendement

Rendement moyen
(nombre de captures/100km²) –
lynx du Canada – 2008-2107

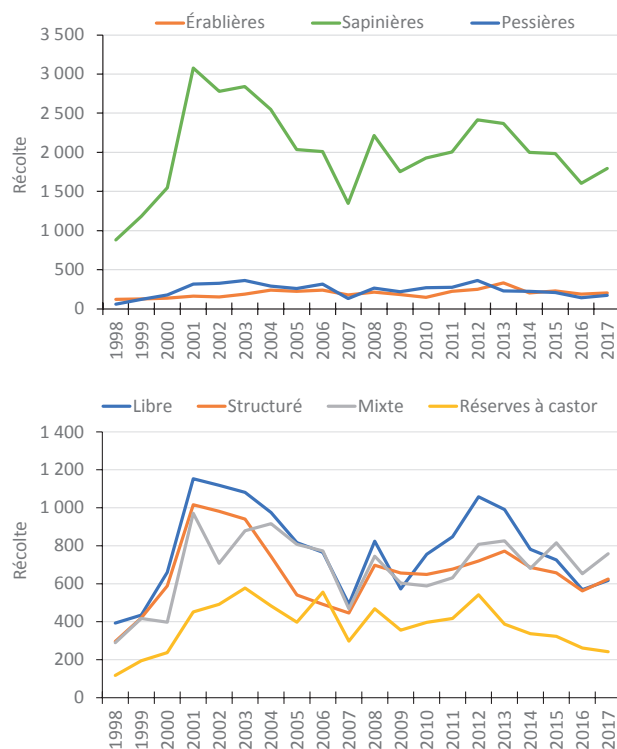


Récolte



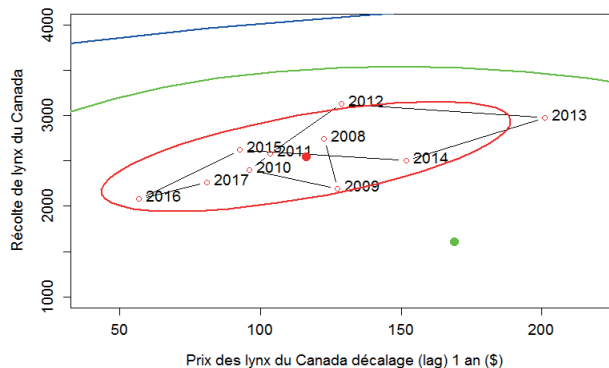
Jusque dans les années 1950, le lynx semblait présenter des fluctuations cycliques de l'ordre de 10 ans, probablement en réponse à l'abondance de sa proie principale, le lièvre. Cependant, ce patron cyclique s'est désagrégé depuis. Dans les années 1970 et 1980, le prix moyen offert pour une fourrure de lynx était très élevé par rapport au coût de la vie. Cette situation a engendré une surexploitation du lynx et causé la fermeture du piégeage de cette espèce.

dans l'ensemble du Québec en 1995-1996 et 1996-1997. Par la suite, le piégeage a graduellement été autorisé de nouveau dans les différentes zones, avec des mesures restrictives pour les piégeurs. En 2001, la population de lynx semblait bel et bien rétablie et des modalités d'exploitation plus souples ont été adoptées. Depuis, la récolte annuelle fluctue autour de 2 500 lynx par année. Le niveau relativement stable de la récolte indique la disparition de la cyclicité ou un effet lié à l'imposition de quotas qui pourrait masquer la réalité.

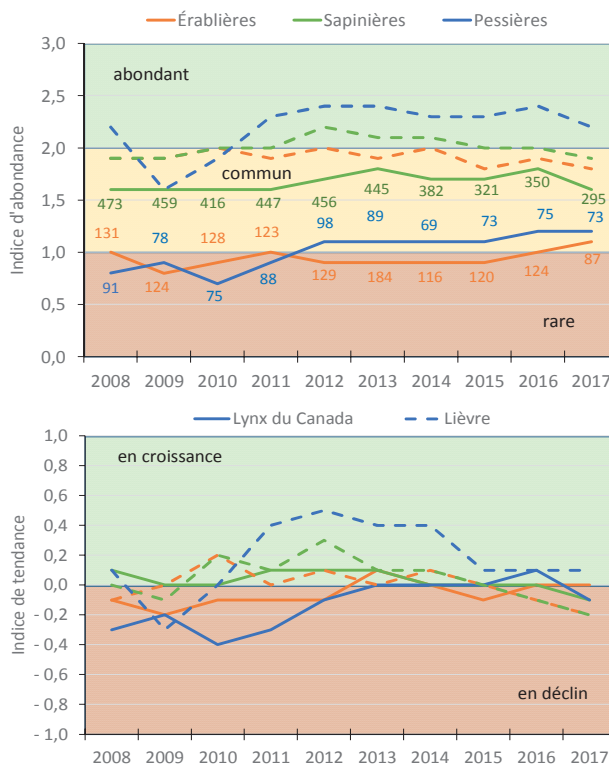


La récolte dans la sapinière est beaucoup plus élevée que dans les autres zones forestières. Par contre, elle se répartit assez également dans les territoires libres, structurés et mixtes, mais elle est plus faible dans les réserves à castor. Les fluctuations de récolte sont relativement semblables d'un type de territoire à l'autre.

Depuis 2010, on note une certaine corrélation entre la récolte et le prix de vente des fourrures de l'année précédente ($R^2 = 88\%$ entre 2013 et 2017, $P = 0,048$) pour cette espèce. Ce graphique permet de détecter les risques de surexploitation lorsque le prix augmente alors que la récolte diminue. La tendance actuelle est tout de même rassurante étant donné que l'accroissement de la récolte suit l'augmentation des prix des fourrures (corrélation positive). Il faudra cependant suivre l'évolution du marché afin de prévenir une éventuelle surexploitation advenant une augmentation marquée des prix.



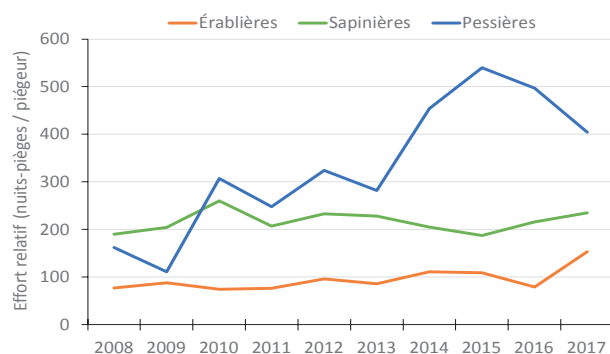
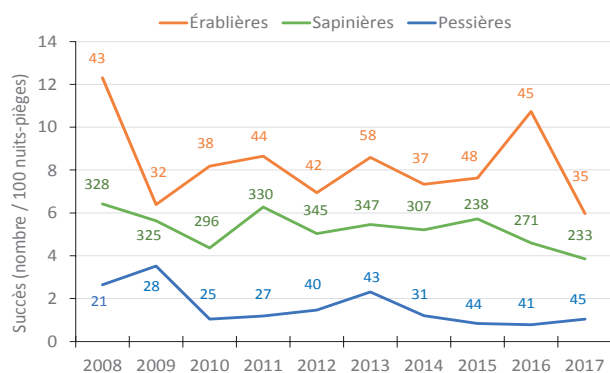
Carnet du piégeur



* Les chiffres correspondent au nombre de carnets du piégeur reçus.

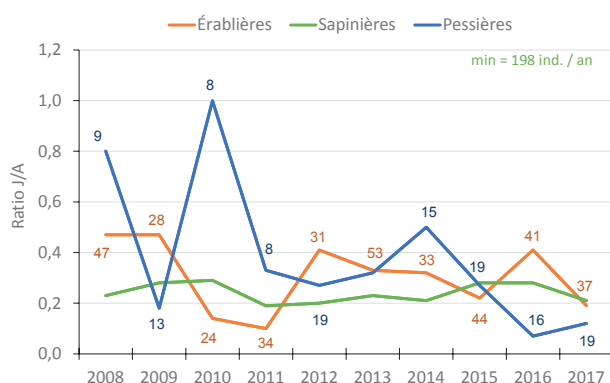
Les piégeurs jugent que le lynx était de rare à commun dans la pessière et l'érablière, mais commun en sapinière, et ce, pour les 10 années analysées (2008-2017). Par ailleurs, les piégeurs jugent que la population de lynx est plutôt stable dans toutes les zones forestières depuis 2013. Le lièvre d'Amérique, quant à lui, est considéré comme commun à abondant dans toutes les zones forestières.

Depuis 2008, il n'y a pas eu de tendance marquée dans l'évolution du succès de piégeage, particulièrement dans la sapinière et la pessière. À l'exception de 2008 et 2016 où le succès a connu des hausses marquées de courte durée, il est plutôt stable aussi en érablière. Un certain biais demeure dans l'évaluation du succès, puisque l'effort rapporté dans les carnets pourrait être imprécis du fait des captures accidentelles (lynx capturé dans un piège destiné à une autre espèce) et des engins déployés pour plusieurs espèces simultanément, notamment en érablière.



* Les chiffres correspondent au nombre de carnets de piégeur reçus.

L'effort moyen déployé par piégeur pour capturer des lynx du Canada est assez stable dans l'érablière et la sapinière depuis 2008. Il a toutefois connu une croissance dans la pessière. Cette hausse récente de l'effort relatif en pessière (2014-2017) n'a toutefois eu que peu d'effet sur le succès.



* Les chiffres correspondent au nombre de lynx dont le groupe d'âge était connu.

Depuis 2008, le rapport juvéniles/adultes (J/A) est relativement stable dans l'érablière et la sapinière, mais a connu d'importantes fluctuations dans la pessière. Ces fluctuations s'expliquent par le faible nombre d'individus à partir desquels le rapport est calculé. À l'exclusion de certaines années, le rapport J/A dans la récolte est suffisamment élevé pour s'assurer que la population est en santé, voire en croissance (ratio J/A $\geq$ 20-30 %).

Synthèse et conclusion

Indicateurs de suivi

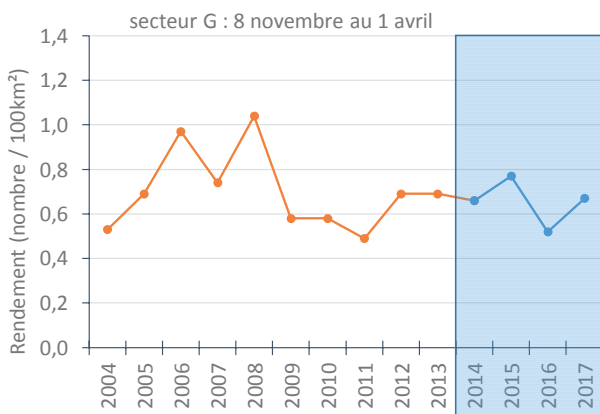
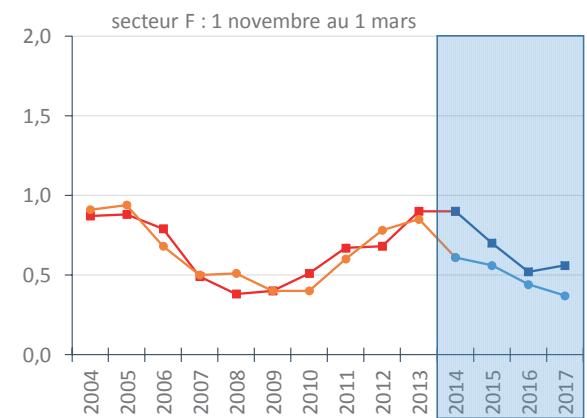
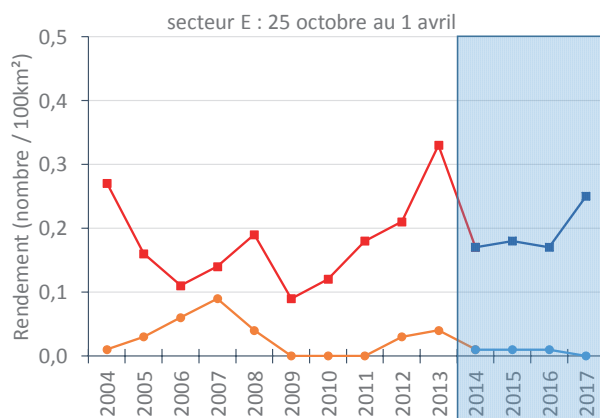
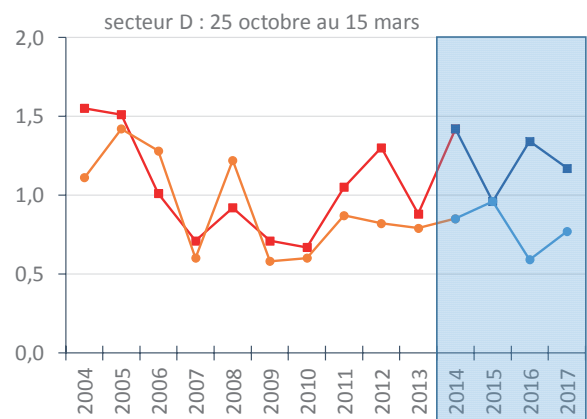
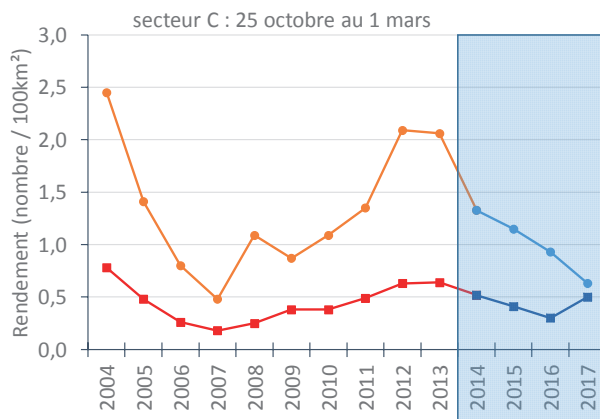
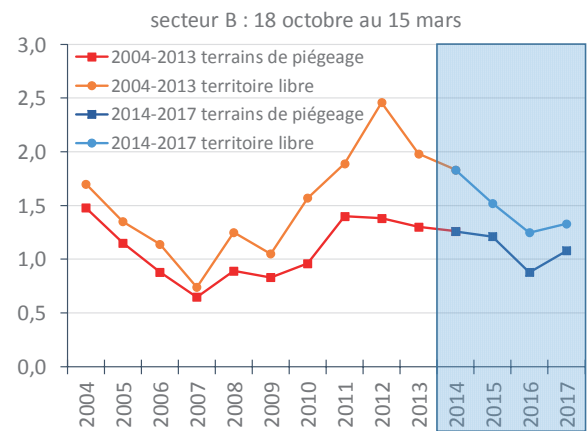
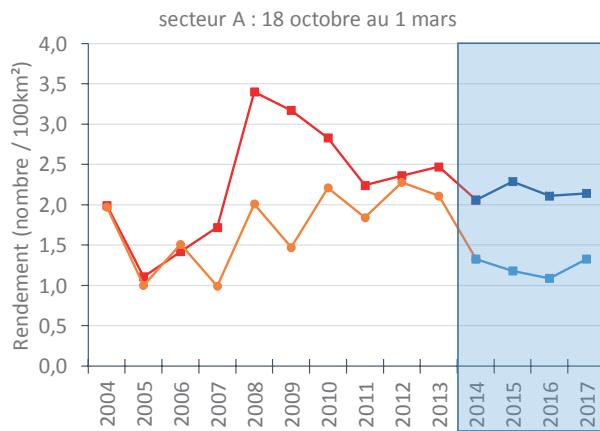
Rendement	= -
Récolte	=
Abondance – lynx du Canada	Rare-commun
Tendance – lynx du Canada	=
Succès	= -
Ratio J/A	=

Abondance des proies – lièvre	Commun-abondant
Tendance des proies - lièvre	= -

Globalement, la situation du lynx du Canada est stable en sapinière, la zone où il est le plus abondant. Dans les zones plus marginales (pessière et érablière), on note plus de variations, en partie dues au fait que la quantité de données est plus limitée, rendant les indicateurs de suivi plus sensibles aux changements, même faibles. L'absence de cycle du lièvre dans plusieurs régions a conduit à l'abandon du Plan de gestion du lynx du Canada élaboré en 1995. Cependant, les indicateurs de suivi à disposition laissent supposer que le lynx n'est actuellement pas exploité au-delà de son potentiel. Dans le cadre du plan de gestion des animaux à fourrure 2018-2025, le système de suivi du lynx du Canada sera révisé.

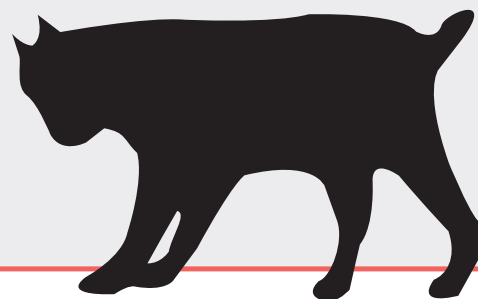
Évolution du rendement par secteur de piégeage

Le rendement est stable depuis 2014 dans les secteurs A (Abitibi-Témiscamingue), E (Outaouais-Laurentides Ouest) et G (Chaudière-Appalaches Est). On note une légère baisse durant la même période dans les territoires libres seulement des secteurs B (réserve faunique La Vérendrye) et C (Côte-Nord), mais les rendements restent dans les normales des 10 années précédentes (2004-2013). Le secteur F, un amalgame de plusieurs régions (Gaspésie-Mauricie-Laurentides Est/Lanaudière), présente une baisse du rendement de lynx du Canada. Cependant, il s'agit du seul secteur qui montre encore un patron de fluctuations périodiques (cycle d'abondance). Selon la tendance, il est possible de s'attendre à ce que le rendement remonte dans les quatre années suivantes (2018-2021). Le secteur D (Bas-Saint-Laurent), quant à lui, présente de fortes variations interannuelles dans les rendements de lynx du Canada, et ce, depuis 2004.





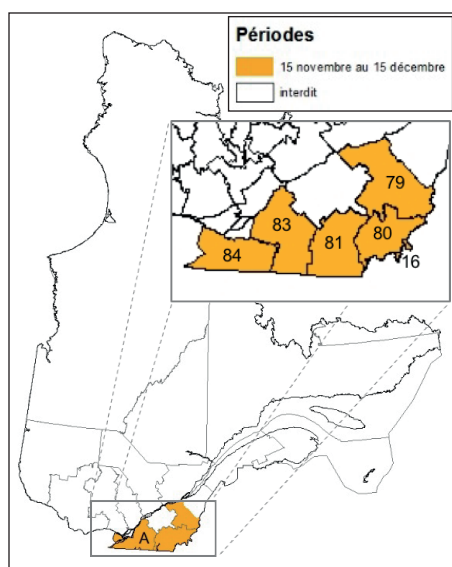
Bilan de l'exploitation du **lynx roux** 2008-2017 (pré-plan de gestion)



Réglementation

(en date de la saison 2017-18)

Périodes de piégeage - lynx roux



L'aire de répartition du lynx roux au Québec couvre principalement le sud du Québec. Les UGAF 16, 79, 80 et 81 affichent les rendements de capture les plus élevés. Toutefois, l'aire de répartition du lynx roux est potentiellement en croissance, car quelques captures accidentelles sont rapportées dans d'autres régions que celles où le piégeage est permis. Après 20 ans de fermeture, le piégeage de cette espèce a été à nouveau permis à partir de la saison 2012-2013. Depuis, le rendement est relativement stable avec une légère tendance à la baisse. Le territoire structuré où le piégeage du lynx roux est permis se résume à trois terrains de piégeage de petite superficie (UGAF 16). Dans ces conditions, toute variation semble être importante, mais il ne s'agit que d'un effet de la taille du territoire.

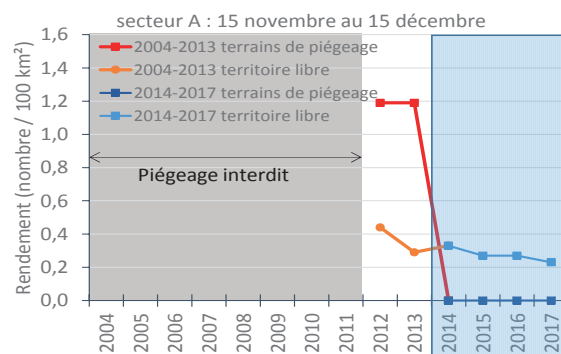
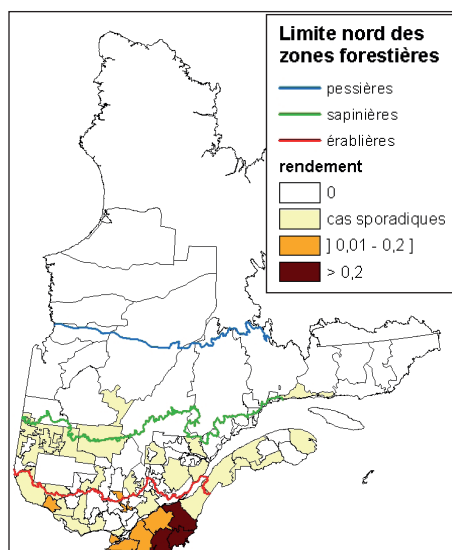
Rendement (nombre de lynx roux/100 km²) au cours des quatre dernières années (2014-2017).

Secteurs	TERRITOIRE LIBRE				TERRITOIRE STRUCTURÉ			
	Rendement moyen* 2004-2013	Rendement moyen 2014-2017	Différence significative avec période 2004-2013	Nombre d'UGAF	Rendement moyen* 2004-2013	Rendement moyen 2014-2017	Différence significative avec période 2004-2013	Nombre d'UGAF
A	-	0,28	-	4	-	0,00	-	1

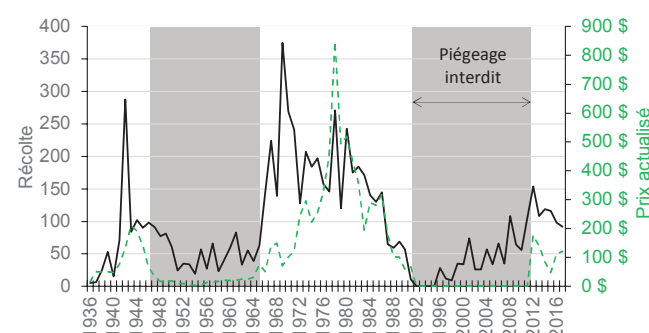
* Le piégeage du lynx roux était interdit jusqu'en 2011. Il n'est donc pas pertinent de calculer un rendement pour cette période.

Rendement

Rendement moyen (nombre de captures/100 km²) - lynx roux - 2008-2017



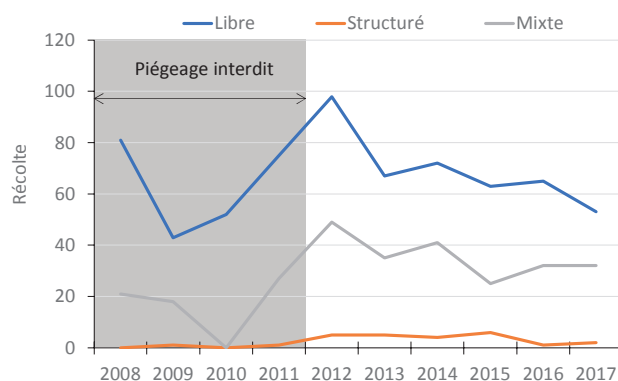
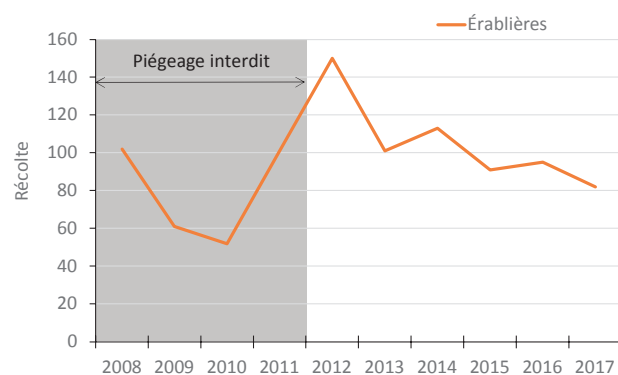
Récolte



Le piégeage du lynx roux a connu deux périodes de plus fortes récoltes associées aux prix élevés des fourrures dans les années 1940 et entre 1975 et 1985. C'est à la suite de cette dernière explosion des prix, à la fin des années 1970, que l'on a observé une chute marquée de la récolte qui a mené à la fermeture du piégeage de l'espèce de 1991 à 2011. Durant cette période de 20 ans, les données colligées sont uniquement issues des captures accidentelles (déclaration obligatoire). Il est intéressant de noter que, pendant la période où les prix étaient très bas (zone grise : fin des années 1940 jusqu'au début des années 1960), le niveau de récolte était semblable à celui observé pendant la fermeture du piégeage. Cela illustre le fait que, même si peu ou pas d'efforts sont déployés sur l'espèce, des captures accidentelles se produisent néanmoins, notamment dans des collets à canidés.

La croissance des captures accidentelles enregistrées de 2002 à 2011 a mené à la réouverture du piégeage. À l'exception de l'année d'ouverture (2012-2013) où la récolte a été plus élevée, celle-ci semble assez stable (autour d'une centaine) même si encore peu d'années sont disponibles. Bien que les niveaux de récolte soient plus élevés en territoire libre (du fait de la tenure des UGAF où l'espèce est piégée), les fluctuations observées suivent les mêmes tendances, peu importe la tenure du territoire.

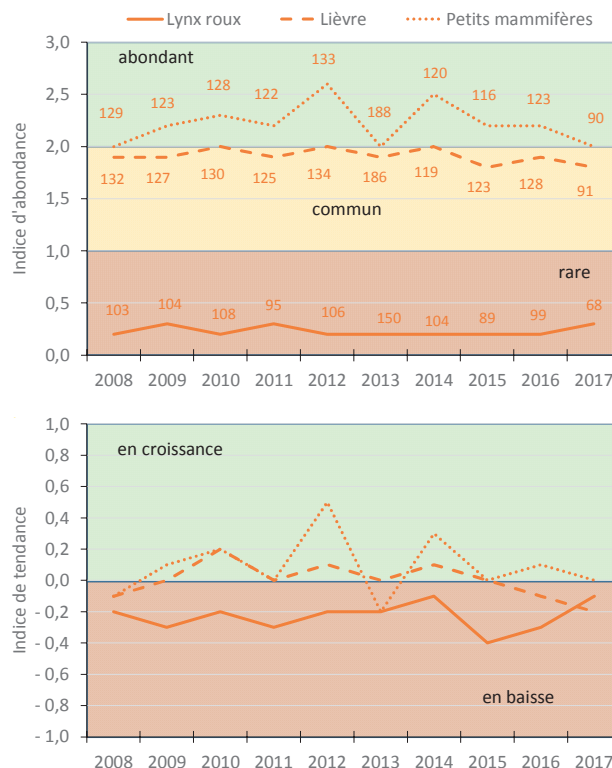
Il n'existe actuellement pas de corrélation entre la récolte et le prix de vente des fourrures de lynx roux ($R = 52\%$) depuis 2012.



Note : Avant 2012, il s'agit de captures accidentelles rapportées par déclaration obligatoire.

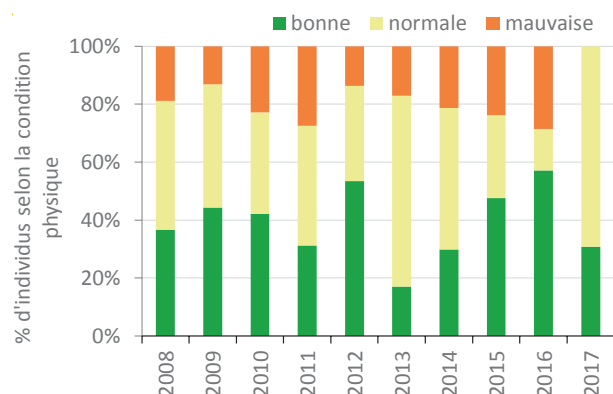
Carnet du piégeur

Selon les piégeurs, le lynx roux est plutôt rare dans la zone forestière de l'érablière. Après une baisse observée en 2015, les populations de lynx roux semblent légèrement en croissance alors que celles de certaines de ses proies sont plutôt stables (petits mammifères) ou en baisse (lièvre d'Amérique) depuis 2008.



Analyse de carcasses

La collecte de carcasses permet d'évaluer l'état des populations de lynx roux. Malgré quelques variations annuelles, plus de 70 % des lynx roux analysés présentent une condition physique normale à bonne. Le rapport juvéniles/adultes (J/A) était relativement stable dans les premières années suivant l'ouverture du piégeage (50-60 % d'adultes). Depuis, le nombre de plus en plus limité de carcasses rapportées ne permet plus de statuer sur ce rapport J/A, ni sur la productivité des femelles (nombre de jeunes produits par femelle, basé sur les cicatrices placentaires).



Synthèse et conclusion

Indicateurs de suivi

Rendement	=
Récolte	= -
Abondance – lynx roux	Rare
Tendance – lynx roux	= +
Ratio J/A	n/d

Abondance des proies **Communes-abondantes**

Tendance des proies	= -
---------------------	-----

De manière générale, l'information sur cette espèce est limitée. Le portrait de l'exploitation ne présente rien d'alarmant, mais le suivi devra se poursuivre au cours des prochaines années. Le carnet du piégeur, adéquatement rempli, est un outil important pour le suivi de cette espèce et la production d'un bilan. Dans le cadre du plan de gestion des animaux à fourrure 2018-2025, le système de suivi du lynx roux sera révisé.